

Rhône-Alpes Région



CTEF BRESSE DOMBES VAL DE SAONE

PORTRAIT DE TERRITOIRE



Novembre 2010

PREAMBULE

Cette note de conjoncture a pour objet d'identifier les données principales et les grandes évolutions et tendances de la situation économique et de l'emploi du territoire de Bresse Dombes Revermont Val de Saône de 2009 à 2010 en vue de l'élaboration des plans d'actions 2011 du SPEL et du CTEF.

Elle est construite autour de 4 axes :

- L'activité économique du territoire
- L'emploi et le chômage
- L'offre de formation
- L'enveloppe financière du territoire

La plupart des données date de juin/septembre 2010 mais certaines sont plus anciennes et remontent à 2009, 2008, 2007 voire 2006.

Ainsi, même si elles nous permettent d'appréhender l'impact de la crise sur le territoire, elles ne reflètent qu'une partie de la réalité et doivent être interprétées avec prudence.

Ces données sont issues de documents de la DIRECCTE, du PRAO, du CG01, de Pôle Emploi, de la Mission Locale des Jeunes, de Cap Emploi et du CDDIF et des différents partenaires économie emploi formation du territoire.

Elles seront présentées et validées lors de la présentation du programme d'actions, à l'ITP du 17 novembre 2010, en même temps que le calage de la DADT 2011 relative aux dispositifs territorialisés.

La crise financière et économique mondiale que connaît la France depuis 2008 est encore d'actualité et, à ce titre, il est difficile de faire un « état des lieux » du territoire prospectif.

Toutefois les éléments dont nous disposons à ce jour nous permettent de constater sur notre ZTEF :

- un net recul du recours au chômage partiel et une diminution du nombre de licenciements économiques par rapport à l'an dernier (le pic de la crise semble derrière nous mais sans pour autant que l'on ait une reprise de l'industrie)
- une offre d'emploi en progression par rapport au creux de la crise mais qui n'est pas comparable à l'avant crise
- une progression de l'offre qui ne peut à ce jour faire face à un nombre croissant de demandeurs d'emploi (en hausse de 8,5%*)
- un chômage des jeunes qui est toujours aussi élevé
- un chômage des 50 ans et plus qui a cru de plus de 20%* en un an
- une augmentation des demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 60%*.

Plus que jamais les plans d'actions du SPEL et du CTEF doivent fixer des priorités atteignables et adaptées au contexte.

**variation sur un an enregistrée par Pôle Emploi en Juin dernier sur notre ZTEF*

SOMMAIRE

I - LE TERRITOIRE – Une dynamique démographique favorable	<i>p.5</i>
1-La Zone territoriale Emploi Formation de Bresse Dombes Val de Saône	<i>p.5</i>
2-Les 5 communes les plus peuplées de la ZTEF	<i>p.5</i>
3-Effectif et évolution de la population	<i>p.5</i>
4-Structure de la population en 2006	<i>p.6</i>
5-Niveaux de formation de la population	<i>p.6</i>
6-La population active	<i>p.6</i>
II. L'ECONOMIE TERRITORIALE	<i>p.8</i>
1-Etablissements par secteur d'activité et taille en 2009	<i>p.9</i>
2-Taux de création d'entreprises	<i>p.9</i>
III. EMPLOI ET CHOMAGE	<i>p.10</i>
1-Structure des emplois	<i>p.10</i>
2-L'évolution de l'emploi salarié par secteurs d'activité sur le département de l'Ain	<i>p.10</i>
3-L'intérim	<i>p.11</i>
4-Les métiers qui restent en tension relative	<i>p.12</i>
5-L'offre d'emploi	<i>p.12</i>
6-Le taux de chômage	<i>p.12</i>
7-Les Demandeurs d'Emploi	<i>p.14</i>
7-1 Par catégories de DE	<i>p.14</i>
7-2 Par niveau de formation	<i>p.14</i>
7-3 Par typologie de demandeurs d'emploi	<i>p.15</i>
8-Motifs d'inscription	<i>p.21</i>
9-Chômage partiel	<i>p.21</i>
9-1 Evolution du nombre d'heures de chômage partiel autorisées dans l'Ain entre 2008 et 2010	<i>p.21</i>
9-2 Evolution du nombre d'heures de chômage partiel utilisées dans l'Ain entre 2008 et 2010	<i>p.22</i>
9-3 Principaux secteurs économiques ayant eu recours au chômage partiel depuis janvier 2010	<i>p.22</i>
10-Licenciements économiques et Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)	<i>p.23</i>
11-Données diverses	<i>p.25</i>

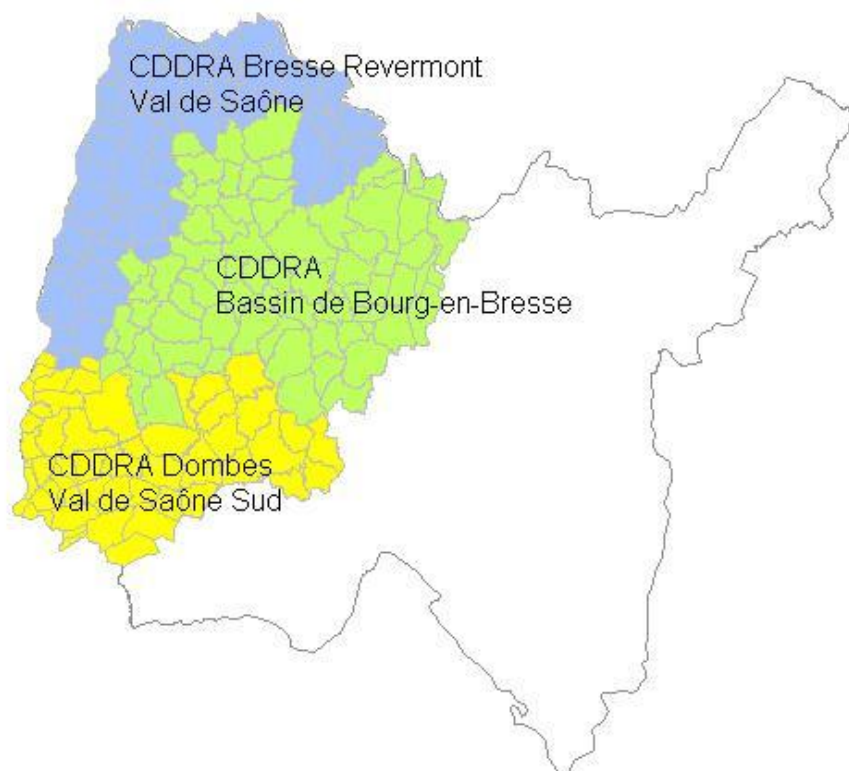
11-1 Nombre de droits ouverts au titre du RSA Socle et Majoré en Août 2010	<i>p.25</i>
11-2 Nombre de droits ouverts au titre du RSA Activité en août 2010	<i>p.26</i>
11-3 Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation dans l'Ain	<i>p.26</i>
11-4 Contrat Unique d'Insertion (CUI)	<i>p.26</i>
11-5 Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)	<i>p.27</i>

IV. EMPLOI ET FORMATION

1-AOF	<i>p.30</i>
2-Conventions individuelles	<i>p.30</i>
3-VAE	<i>p.30</i>

I-LE TERRITOIRE – Une dynamique démographique favorable

1-La Zone Territoriale Emploi Formation de Bresse Dombes Revermont Val de Saône est composée de 191 communes.



2- Les 5 communes les plus peuplées de la ZTEF :

Communes	Nombre d'habitants
Bourg-en-Bresse (Préfecture)	40 156
Trévoux	6 812
Péronnas	6 106
Jassans-Riottier	5 879
Viriat	5 665

Source : INSEE, RP2006 - Traitement PRAO

3- Effectif et évolution de la population

	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Population en 1999	236 017	515 478	5 645 847
Population en 2006	259 706	566 743	6 021 352
Taux de variation annuel moyen	1,4 %	1,4 %	0,9 %
Solde naturel	7 100	17 981	210 004
Solde migratoire apparent	16 589	33 284	165 501

Source : INSEE, RP1999 et RP2006 exploitations principales - Etat civil - Traitement PRAO

4- Structure de la population

	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Femmes	50,7 %	50,6 %	51,3 %
Hommes	49,3 %	49,4 %	48,7 %
moins de 25 ans	32 %	32 %	32 %
de 25 à 44 ans	27 %	28 %	28 %
45 ans et plus	41 %	40 %	40 %
<i>Dont 50 ans et plus</i>	<i>83 %</i>	<i>82 %</i>	<i>83 %</i>
<i>Dont 75 ans et plus</i>	<i>19 %</i>	<i>18 %</i>	<i>19 %</i>

Source : INSEE, RP2006 exploitation principale - Traitement PRAO

Au dernier recensement de 2006 on a 259 706 personnes (46% de l'Ain) avec une progression de 9% en 8 ans.

Bourg en Bresse compte 130 000 habitants et on a en sus 4 petites villes d'équilibre de + 5 000 habitants.

Le solde migratoire est positif de 16 589 personnes.

La part de la population jeune est de 32% et équivalente à celle du département et de Rhône-Alpes.

5- Population de plus de 15 ans non scolarisée par niveau de formation

	1999			2006		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Effectif	167 366	364 704	3 974 643	186 477	406 509	4 295 002
niveau VI	45 %	44 %	43 %	38 %	37 %	36 %
niveau V	28 %	28 %	26 %	28 %	27 %	24 %
niveau IV	12 %	12 %	12 %	15 %	16 %	15 %
niveau III et supérieur	15 %	16 %	18 %	20 %	21 %	24 %

Source : INSEE, RP1999 et RP2006 exploitations principales - Traitement PRAO

Une part de la population peu qualifiée (chez les +15 ans non scolarisés) en baisse : 73% en 1999 contre 66% en 2006 (niveau 5 et 6 - Cap) mais qui reste légèrement plus élevée que la moyenne départementale (64%) et régionale (60%).

6-La population active

6-1 Effectif et évolution de la population active (15 à 64 ans)

	1999			2006		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Population active	110 457	243 157	2 594 474	125 594	277 559	2 847 587
Taux d'activité	73 %	72 %	70 %	75 %	75 %	72 %
Taux d'activité - Femmes	67 %	66 %	64 %	72 %	71 %	68 %
Taux d'activité - Hommes	78 %	79 %	76 %	79 %	80 %	77 %
	ZTEF		Ain	Rhône-Alpes		
Taux de variation annuel moyen 1999 - 2006	1,9 %		1,9 %	1,3 %		

Source : INSEE, RP1999 et RP2006 exploitations principales - Traitement PRAO

6-2 Structure de la population active

	1999			2006		
	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes	ZTEF	Ain	Rhône-Alpes
Femmes	46 %	45 %	46 %	47 %	46 %	47 %
Hommes	54 %	55 %	54 %	53 %	54 %	53 %
moins de 25 ans	11 %	11 %	11 %	12 %	12 %	12 %
de 25 à 44 ans	56 %	57 %	57 %	52 %	53 %	53 %
45 ans et plus	33 %	32 %	32 %	37 %	35 %	35 %
<i>Dont 50 ans et plus</i>	56 %	57 %	58 %	62 %	62 %	63 %

Source : INSEE, RP1999 et RP2006 exploitations principales - Traitement PRAO

Le taux d'activité est équivalent à celui du département (75%), mais il représente 45,4% de la population active de l'Ain.

A noter, l'arrivée de nouvelles populations constituées majoritairement de jeunes actifs (52%).

La structure de la population active est composée à 53% d'hommes et à 47% de femmes.

Notre ZTEF comprend une Zone Urbaine Sensible, la ZUS « Le Pont des Chèvres, Reyssouze ».

Les ZUS sont des territoires infra urbains dits quartiers en difficultés définis par les pouvoirs publics en raison d'un d'habitat dégradé et d'un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

Et à ce titre éligibles aux dispositifs relevant de la politique de la ville.

Chiffres Clés Insee :

	ZUS Le Pont des Chèvres, Reyssouze	UU* Bourg-en-Bresse
Population 2006	5688	57765
Nombre de résidences principales 2006	2462	24349
Part des HLM parmi les résidences principales en 2006	73.9 %	29.2 %
Part des ménages de 6 personnes et plus en 2006	5.0 %	2.2 %
Taux d'activité 2006 des 25-65 ans	73.8 %	81.0 %
Part des demandeurs d'emploi de catégories 1, 2,3 (hors activité réduite) parmi les actifs 25-64 ans en 2006	13.9 %	7.1 %
Part des employés et ouvriers parmi les salariés en 2006	85.8 %	66.0 %
Part de bénéficiaires de la CMUC parmi les bénéficiaires de la CNAM en 2007	18.3 %	8.3 %

	ZUS Le Pont des Chèvres, Reyssouze	UU* Bourg-en-Bresse
Part des bénéficiaires de la CMUC parmi les 18-24 ans bénéficiaires de la CNAM en 2007	21.4 %	11.2 %
Revenu fiscal médian 2006 (par u.c.)	10490	17084
Revenu fiscal médian 2005 (par u.c.)	10245	16580
Part de la population vivant dans un ménage à bas revenus (hors prestations sociales) en 2005	27.1 %	10.1 %

NB : La loi du 14 novembre 1996 (n° 96-987) relative à la mise en œuvre du Pacte de relance pour la ville prévoit que parmi les zones urbaines sensibles certaines seront qualifiées zones de redynamisation urbaine (ZRU) ou zones franche urbaine (ZFU) suivant un ordre de soutien croissant correspondant à des difficultés particulières elles-mêmes croissantes. Les ZRU et les ZFU bénéficient d'aides spécifiques sous forme d'exonérations fiscales et sociales. La ZUS « Le Pont des Chèvres, Reyssouze » n'est pas une ZRU ni une ZFU.

Les zones urbaines sensibles constituent un sous-ensemble de l'ensemble plus large des quartiers prioritaires objet des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) qui ont succédé aux contrats de ville . Notre ZTEF comprend un contrat urbain de cohésion sociale, il concerne l'Agglo de Bourg et la ville de Bourg-en-Bresse.

**La CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) est une protection complémentaire pour ceux qui disposent de faibles ressources.*

** UU : Unité urbaine*

II. L'ECONOMIE TERRITORIALE

A fin 2009, la ZTEF comptait :

- **12902 établissements** du secteur privé, contre 12 461 en 2008 répartis à raison de :
 - 22 % Commerces et magasins alimentaires contre 19% en 2008
 - 16 % BTP ce qui est identique à 2008
 - 10 % Industries et artisanat contre 9% en 2008
 - 9% Santé et services à la personne contre 13% en 2008
 - 7% Hébergement et restauration ce qui est identique à 2008
- **60132 salariés** du privé (contre 61 103 en 2008 soit une baisse de 2%) répartis à raison de:
 - 26% Industrie manufacturière soit une baisse de 8% par rapport à 2008

- 16% Commerces, réparations ce qui est identique à 2008
- 13% Santé, action sociale soit une hausse de 3% par rapport à 2008
- 12% Construction, bâtiment identique à 2008, mais se situait à la 3^{ème} place
- 6% Activités de services administratifs et de soutien soit une hausse de 2% par rapport à 2008

N.B. : Les données concernant la fonction publique et le secteur agricole ne nous ont pas été communiquées.

Les dernières sources de données remontent à 2004 avec 14 540 fonctionnaires (Etat, hospitalier, CL) et 2 800 agricoles.

1 - Etablissements par secteur d'activité et taille en 2009

	Commerce	Construction	Industrie	Services	Ensemble
Nombre d'établissements	2 866	2 048	1 455	6 533	12 902
0 salarié	54 %	48 %	37 %	66 %	57 %
1 à 9 salariés	38 %	44 %	40 %	28 %	34 %
10 à 49 salariés	7 %	8 %	18 %	4 %	7 %
50 à 249 salariés	1 %	0 %	4 %	1 %	1 %
250 salariés et plus	0 %		0 %	0 %	0 %

91% des établissements ont moins de 9 salariés, ce taux est équivalent à ceux de l'Ain et de la Région.

19 établissements comptent plus de 250 salariés.

Ils emploient 9 461 salariés (*soit en moyenne 498 salariés par établissement*) répartis à raison de :

- 3961 emplois dans le secteur de l'industrie avec 7 établissements dont Renault Trucks, Arcelor Mittal, Danfoss...

- 3441 emplois dans le secteur des services avec 6 établissements dont la CAF et la CPAM

2 – Secteurs d'activité dans lesquelles la création d'entreprise est significative en 2009

• 2218 créations d'entreprises dont :

- 532 entreprises créées dans le secteur du commerce, réparation automobile et motocycles soient 24%
- 266 dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques soient 12%
- 254 dans le secteur des autres activités de services soient 11,5%
- 176 dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien soient 8%

• En 2008, 1213 créations d'entreprises dont:

- 310 entreprises créées dans le secteur du commerce, des magasins alimentaires ou spécialisés soient 25,5%
- 186 dans le secteur du BTP soient 15%
- 186 dans le secteur de la santé, de l'action sociale et des services aux personnes soient 15%
- 184 dans le secteur de l'Intérim, des cabinets conseil, des experts comptables soient 15%

Le nombre de création d'entreprise a quasiment doublé entre 2008 et 2009. Cela peut s'expliquer par la prise en compte dans ces chiffres du nouveau régime d' « auto - entrepreneurs ».

Sur l'année 2009, d'après la CCI, ils étaient 764 à opter pour ce statut.

Les secteurs les plus représentés sont le commerce de détail (53%) et les services (40%).

Au 31 octobre 2010, les chambres consulaires en ont enregistrés 714 dont 51.5% dans le commerce de détail et 39% dans les services.

III. EMPLOI ET CHOMAGE

1-Structure des emplois (chiffres 2006)

56% des emplois sont des ouvriers et employés :

- Augmentation des professions intermédiaires
- Données comparables à la réalité départementale

2-L'évolution de l'emploi salarié par secteurs d'activité sur le département de l'Ain :

L'EMPLOI SALARIE : EVOLUTION PAR SECTEUR EN 2009-2010 (Ets de plus de 10 salariés, hors secteurs public et agricole[CMSA] – données brutes)



Evolution des effectifs

	2 ^{ème} trimestre 2009		3 ^{ème} trimestre 2009		4 ^{ème} trimestre 2009		1 ^{er} trimestre 2010	
	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre
Industrie	- 1,7	-713	- 2,4	-959	- 1,3	-495	- 0,4	-144
Construction	- 0,8	-73	+ 0,2	+ 15	- 1,2	-99	- 1,3	-112
Commerce	+ 1,8	+ 265	- 1,6	- 234	+ 0,7	+ 102	- 1,9	+ 284
Services	+ 3,2	+ 1 219	- 0,3	- 116	+ 1,3	+ 518	+ 2,0	+ 793
Dont intérim	+21,6	+ 1015	- 1,8	- 103	+ 2,8	+158	+ 8,7	+ 501

Nombre de salariés en fin de trimestre par secteur

	2 ^{ème} trimestre 2009	3 ^{ème} trimestre 2009	4 ^{ème} trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2010
Agriculture	40	41	44	40
Industrie	40 318	38 928	38 537	38 093
Construction	8 594	8 633	8 438	8 399
Commerce	15 286	14 818	14 824	14 379
Services	39 628	39 659	40 138	40 619
TOTAL	103 897	101 923	101 981	101 530

Ain
En 2009
- 2 396 emplois au 1^{er} trimestre
+ 698 emplois au 2^e trimestre
- 1 293 emplois au 3^e trimestre
+ 29 emplois au 4^e trimestre
En 2010
+ 249 emplois au 1^{er} trimestre

Source : Pôle emploi

Pôle emploi Rhône-Alpes

9

Entre le 2^{ème} trimestre 2009 et le 1^{er} trimestre 2010 on observe une perte sèche de 1700 emplois salariés avec :

- une baisse constante sur le secteur industriel qui a perdu 2225 emplois
L'industrie, 1^{er} secteur d'activité du département au 2^{ème} trimestre 2009, est devenu le second derrière le secteur des services depuis le 3^{ème} trimestre 2009.
L'intérim, service très utilisé par le secteur industriel, est en légère reprise depuis le début de l'année. Les mois prochains nous permettront peut-être d'y voir un signe ou non de reprise.
- une perte de 907 emplois dans le secteur du commerce

- une perte de 195 emplois dans le secteur de la construction
- une hausse de 991 emplois dans le secteur des services

La note de conjoncture de l'URSSAF relative au 2ème trimestre 2010 fait état de :

- une persistance de la baisse de l'emploi de 0.9% (*du nombre de CTT, CDD et CDI*) dans le département de l'Ain alors que la région RA qui enregistre une hausse de 0,4% connaît sa première hausse de l'emploi depuis le 4^{ème} trimestre 2008
- une dégradation de la situation économique dans la zone de Bourg-en-Bresse avec une baisse de l'emploi de 1,7 % essentiellement dans le secteur de l'industrie.

Sur la ZTEF on a :

- Pour **Bourg-en-Bresse**, une évolution de +7.5%

Cette évolution est essentiellement observée dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'administration publique, de la santé humaine et l'action sociale

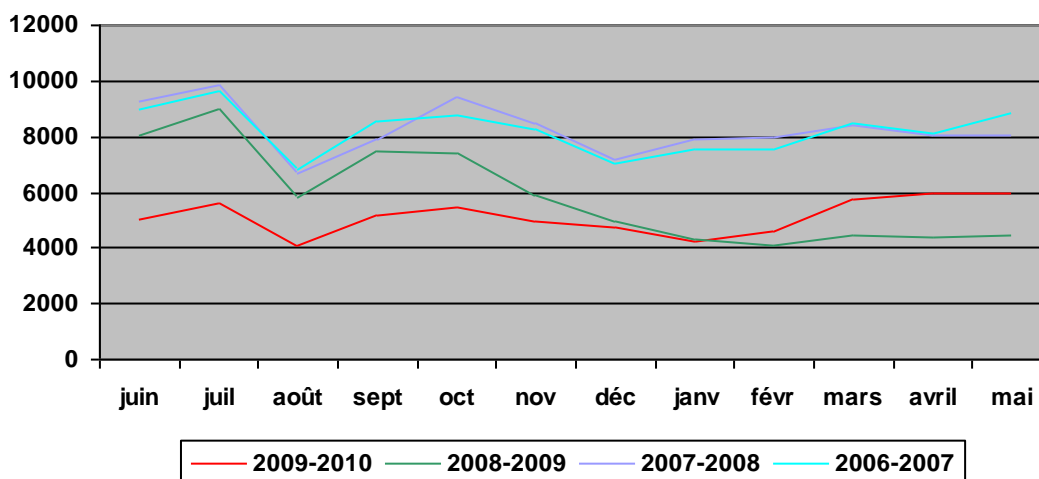
- Pour **Trévoux**, une évolution de +14,2%

Cette évolution concerne essentiellement les secteurs du commerce, de la réparation automobile et de motocycles, de l'hébergement et la restauration, de la santé humaine et l'action sociale

Source : PE, déclaration nominative préalable à l'embauche (DPAE)

3- L'intérim

EVOLUTION DE L'EMPLOI EN INTERIM SUR 12 MOIS DANS L'AIN
actualisation du 24 août 2010



On constate une évolution constante du recours à l'intérim depuis le début de l'année 2010.

Sur notre ZTEF, on peut noter :

- Pour Bourg-en-Bresse, une évolution de + 8,6%
- Pour Trévoux, une évolution de + 17,4 %

Source : PE, déclaration nominative préalable à l'embauche (DPAE)

4- Les métiers qui restent en tension relative sur de département de l'Ain

Les métiers les plus en tension sont ceux liés à la santé et à la restauration (pas d'évolution depuis 4 ans).

On peut cependant noter que les métiers de la filière bois, du bâtiment et des travaux publics, de l'hôtellerie et de la restauration sont toujours reconnus comme étant des métiers en tension sur la région Rhône-Alpes

NB :

Par arrêté préfectoral du 07 septembre 2010 sont retenus comme métiers en tension sur la région Rhône-Alpes des métiers de l'agriculture, du BTP, de l'électricité et de l'électronique, de la métallurgie et de la mécanique, de la réparation automobile, de la maintenance, de la filière bois, des transports et de la logistique, de bouche, de l'hôtellerie et de la restauration, du commerce et de la vente, de l'informatique, de la santé, de l'action sociale, du nettoyage et du service aux personnes.

5- L'offre d'emploi sur notre territoire en 2009

- 42% des offres collectées par Pôle Emploi sont des CDI ou CDD < à 6 mois (emplois dit durables) soit une baisse de 3 points depuis 1 an

- 42% sont des CDD ou des CTT de 1 à 6 mois soit une baisse de 1 point depuis 1 an

- 16% sont des CDD ou des CTT de moins de 1 mois ce qui signifie une hausse de 4 points

Le nombre **d'offres d'emploi satisfaites** par Pôle Emploi en 2008 étaient de **11 405** contre **7 738** en 2009.

60% de cette offre d'emploi soit 4 642 offres se trouve dans les 6 secteurs d'activités suivants :

- 15% les métiers du nettoyage et des services aux personnes
- 10% les métiers du commerce et de la vente
- 9,6% les métiers de la gestion administrative
- 9,4% les métiers du BTP
- 8,6% les métiers des transports et de la logistique
- 7,5% les métiers de l'hôtellerie et de la restauration

Les métiers du secteur industriel n'y figurent pas, on peut y voir :

- la structuration des entreprises sur notre territoire qui sont déficitaires sur le plan industriel
- le développement d'une société de services.

6- Le taux de chômage

Le taux de chômage reste élevé par rapport à ce qu'a connu le département de l'Ain qui longtemps n'avait à son actif qu'une catégorie de chômeurs récurrents.

En 2000 le taux de chômage était de 4,7%, il connaît un point de progression en 2005 avec un taux de 5,8% avant de redescendre.

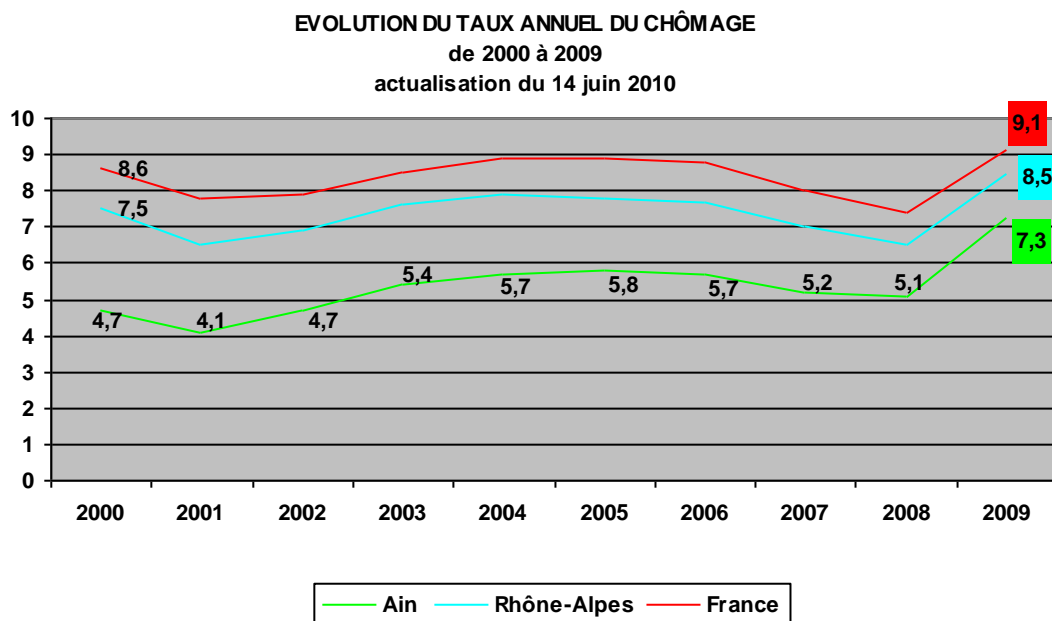
Avant la crise, en 2008, le taux était de 5,1%.

Au 2^{ème} trimestre 2010 il est de :

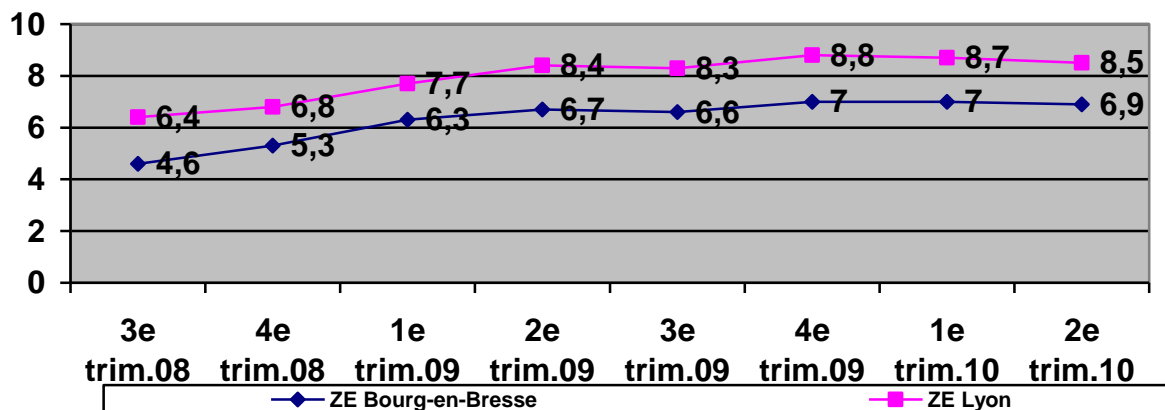
- 6.9% dans la ZE de Bourg en Bresse
- 8.5% dans la ZE de Lyon (Trévoux)
- 7.3% dans l'Ain
- 8.5% en région RA

- 9.1% au national

Le département de l'Ain a toujours le taux le moins élevé de Rhône-Alpes.



**Taux de chômage du 3e trimestre 2008 au 2ème trimestre 2010
sur les ZE de Bourg-en-Bresse et de Lyon**



Ces données ne répondent pas au découpage ZTEF mais permettent de mettre en évidence :

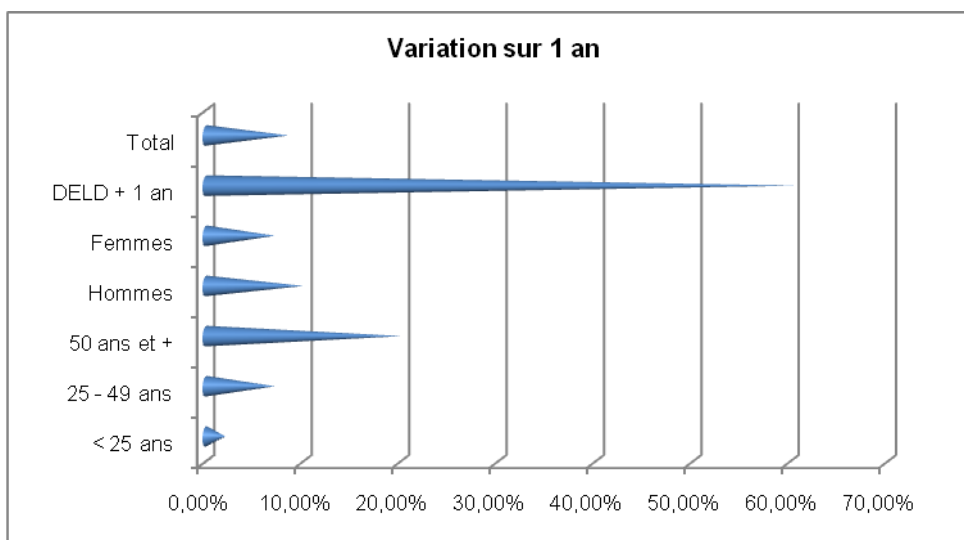
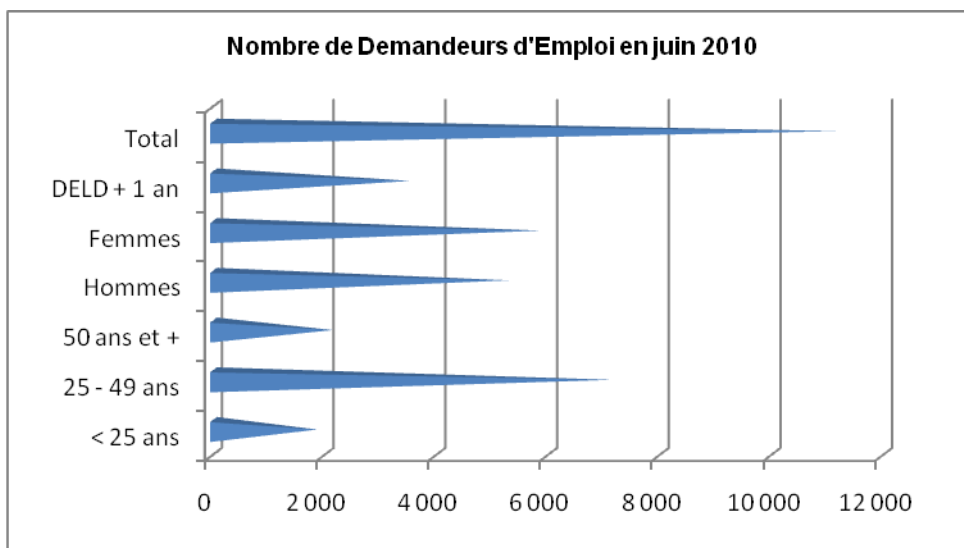
- -un taux de chômage de 6,9 % au 2^{ème} trimestre 2010 sur le bassin de vie de Bourg en Bresse (ville centre de la Communauté d'Agglo)
- -un taux de 8.5% pour la zone d'emploi à laquelle appartient la commune de Trévoux (2^{ème} commune la plus peuplée de notre ZTEF)

On note entre le 3^e trimestre 2008 et le 2^e trimestre 2010 :

- une augmentation de **32,8%** du taux de chômage sur la ZE de Bourg-en-Bresse
- une augmentation de **50 %** du taux de chômage sur la ZE de Lyon (Trévoux)

On ne peut à ce titre, conclure à une baisse du taux de chômage, toutefois on observe une stagnation voire un léger recul depuis le 4^{ème} trimestre 2009.

7-Les Demandeurs d'Emploi sur notre ZTEF



7-1-Par catégories de demandeurs d'emploi :

- Catégories ABC : 11156 (soit une variation sur un an de +8,5%) légèrement au dessus des variations départementale (+ 7%) et régionale (+ 8,1%)
- 64% sont des demandeurs d'emploi de catégorie A soit + 3% par rapport à 2009

7-2 Par niveau de formation :

- Niveaux 6 et 5 : 62% (+25% par rapport à 2009)
- Niveau 4 : 19% (+8% par rapport à 2009)
- Niveau 3 : 11% (+11% par rapport à 2009)
- Niveau 1 et 2 : 7% (+ 6% par rapport à 2009)

7-3 Par typologie de demandeurs d'emploi :

- Femmes : 53% avec une évolution de +7% par rapport à 2009
- Hommes : 47% avec une évolution de +10% par rapport à 2009
- 50 ans et plus : 19% avec une évolution de +20% par rapport à 2009
- DELD* : 31% avec une évolution de +60% par rapport à 2009
- Jeunes : 17% avec un taux stable par rapport à l'an passé mais toujours important par rapport aux autres typologies

* DELD : *demandeurs d'emploi de longue durée*

Ces chiffres ne tiennent pas compte :

- **de l'intégralité des jeunes en recherche d'emploi**, car 54% des jeunes reçus par la Mission Locale des Jeunes ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

La MLJ reçoit principalement un public plus jeune et moins qualifié contrairement à PE qui reçoit des jeunes qui ont entre 22 et 23 ans et ont un niveau de qualification plus élevé.

- **de l'intégralité du public femme** qui n'est forcément inscrit à Pôle Emploi pour des raisons qui tiennent à la mobilité et à la garde d'enfants

Source : *CIDDF Bourg-en-Bresse*

ZUS « Le Pont des Chèvres, Reyssouze » :

Evolution des demandeurs d'emploi de décembre 2008 à mars 2010 :

	<i>ZUS Le Pont des Chèvres, Reyssouze décembre 2008</i>	<i>ZUS Le Pont des Chèvres, Reyssouze mars 2010</i>	<i>Variation</i>
DEFM toute catégorie	530	656	+24 %
DEFM Catégorie A	365	431	+18 %
DEFM Catégorie A, B, C	489	597	+22%
Catégorie A, B, C de moins 26 ans	88	126	+43%

PUBLIC JEUNE

Source : *Mission Locale des Jeunes*

3 383 jeunes ont fréquenté la MLJ Bresse Dombes Côtière sur les sites de Bourg, zone rurale et de Trévoux.

1 566 jeunes l'ont été lors d'un **premier accueil** durant la période de référence.

1242 jeunes soit **79 %** sont **Demandeurs d'Emploi** lors du premier contact avec la MLJ mais 661 soit **53,2%** d'entre eux ne sont pas inscrits à Pôle emploi (54,5% de non inscrit à PE sur Trévoux).

1-Typologie

Typologie : 1er accueil	Jeunes en contact
Nombre de jeunes : 1566	Nombre de jeunes : 3383
➤ Homme : 797 soit 50.9%	➤ Homme : 1678 soit 49.6 %
➤ Femme : 769 soit 49.1 %	➤ Femme : 1705 soit 50.4 %
Niveau :	Niveau :
➤ IV et plus : 494 jeunes soit 31.6 %	➤ IV et plus : 968 jeunes soit 28.6 %
➤ V : 672 jeunes soit 42.9 %	➤ V : 1406 jeunes soit 41.6 %
➤ V bis et VI :400 jeunes soit 25.6%	➤ V bis et VI : 1008 jeunes soit 29.8%
Age :	Age :
➤ Mineur : 297 jeunes soit 19 %	➤ Mineur : 524 jeunes soit 15.4 %
➤ 18-21 ans : 817 jeunes soit 52.2 %	➤ 18-21 ans : 1796 jeunes soit 53.1 %
➤ 22-25 ans : 452 jeunes soit 28.9 %	➤ 22-25 ans : 1063 jeunes soit 61.5 %

2- Les demandes professionnelles :

Quelle que soit la demande exprimée, formation ou emploi, **34 %** des jeunes s'adressent à la MLJ en n'ayant pas de secteur professionnel défini.

Les souhaits qui s'expriment le sont dans des domaines professionnels dits « classiques » (service aux personnes/vente/BTP...) et sont fortement sexués.

3. Les domaines professionnels des demandes de formations les plus sollicités

- ✓ **Service aux personnes** : 379 jeunes soit 33,6 (Femme 73,6 % - Homme 26,4 %) : assistante maternelle, sécurité, intervention éducative pour les jeunes enfants,...
- ✓ **Santé** : 187 jeunes soit 16.5 % (Femme 83.4 % - Homme 16.6%) : aide soignante, conduite de véhicule sanitaire, soin infirmier, puériculture,...

- ✓ **Commerce vente** : 182 jeunes soit 16.14 % (Femme 66.5% - Homme 33.5 %) : vente en grande surface, esthétique, coiffure,
- ✓ **Transport logistique** : 160 jeunes soit 14.19 % (Femme 13.1% - Homme 86.9%) : Conduite de marchandise/ voyageur : 66 jeunes, magasinage,
- ✓ **Construction BTP** : 146 jeunes soit 12.95 % (Femme 4.1 % - Homme 95.9%) : Construction BTP- gros œuvre, Installateur thermique, Conduite d'engin, ...
- ✓ **Hôtellerie restau. Animation** : 129 jeunes soit 11.44% (Femme 53.5% - Homme 46.5 %) : Animation loisir, Cuisine / service,...

4. Les actions engagées par la Mission Locale des Jeunes :

- ☞ **81** jeunes (52 filles / 29 garçons), soit 2 % du public, ont bénéficié d'une **prestation d'orientation** (bilan de compétence 50 et atelier projet de la MLJ 31).
- ☞ **296** jeunes (143 filles / 153 garçons), soit 8.7 % du public a été en **immersion en entreprise** (EMT : 80/ MS : 194 / SEP : 22).
- ☞ **480** Jeunes (14%) ont accédé à une **étape de formation** (Bourg : 275 / Trévoux 100 / Zone rurale 105) dont 108 jeunes issus des quartiers CUCS de Bourg.
 - Dont : 188 jeunes (116 filles / 72garçons) une phase de **mobilisation**
 - AOF 144 jeunes (97 filles/ 47 garçons) 147 Parcours
 - dont 27 jeunes du site de Trévoux
 - Les parcours :
 - Accès à l'emploi : 33 jeunes
 - Orientation professionnelle : 57 jeunes
 - Dynamique insertion : 45 jeunes
 - FLE : 12 jeunes
 - Dont : 303 jeunes (135 filles / 168 garçons) une phase **qualifiante ou pré qualifiante** (44 dossiers en Convention Individuelle)
Principaux secteurs professionnels exercés :
 - service à la personne : 21 %
 - commerce vente : 16 %
 - transport logistique : 16%
 - santé : 15.5 %
 - 74.4% aide soignante
 - 12.76% conduite de véhicule sanitaire
 - hôtellerie – Restauration – Animation -Tourisme : 14%
 - 44 % éducations sportives
 - 30 % personnel de la restauration
 - bâtiment : 11 %
 - Autres : 6,5 %
- ☞ **1111** jeunes ont généré des situations de type **emploi** (620 filles / 490 garçons), 32.8 % du public (stabilité par rapport à la période précédente avec augmentation du nombre de jeunes impliqués) :
 - Les contrats :
 - CDI : 12 %
 - CDD : 59 %
 - contrat en alternance CAPP 104 + CPRO 27: 10 %
 - contrat aidé CUI : 19 %

- Principaux secteurs professionnels :
 - service aux personnes : 22 %
 - vente commerce : 21 %
 - hôtellerie –Restauration – Animation -Tourisme : 14 %
 - transport et logistique : 10 %
 - bâtiment 8 %
 - industrie : 8 %

Public personnes handicapées

I -Analyse départementale de l'activité de Cap Emploi de janvier à sept 2009 et de janvier à sept 2010

Précisions :

Les personnes reçues par CAP EMPLOI sont orientées par Pôle Emploi ou par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

De ce fait, l'analyse proposée ne concerne qu'une partie seulement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Une étude de la DEFMTM serait à mettre en parallèle pour vérifier la tendance dégagée ci-dessous.

Les résultats présentés sont à mettre en perspective avec le plan de soutien à l'emploi de l'AGEFIPH et les aides qui y étaient dédiées.

L'ensemble des mesures relevant des aides à l'embauche a connu un coup d'arrêt au 1er juillet 2010 ce qui impacte de fait les résultats à venir.

1-1 Les demandes de prise en charge

On constate sur l'ensemble des ZTEF une **hausse de 14%** des sollicitations du service Cap Emploi pour un premier rendez vous et une **augmentation de 20%** des prises en charge qui s'explique par une meilleure connaissance de l'offre de service des Cap Emploi par les prescripteurs et un adressage plus approprié.

Période du 1/1 au 1/09 de l'année	2009	2010
Personnes accueillies	861	995
Personnes prises en charge	716	895

1-2 Les personnes accompagnées

Le nombre de personnes en accompagnement a augmenté de 19%.

Les parcours des personnes s'allongent et passent désormais systématiquement par un travail d'élaboration de projet et de formation.

Le nombre de personnes sollicitant le service pour une demande de formation à l'ouverture du parcours est en hausse de 27%.

Le plan de soutien de l'AGEFIPH et les moyens conséquents dédiés à la formation ainsi que le contexte économique peuvent expliquer une part de cette hausse.

Cependant on constate que Cap Emploi est mobilisé en première intention et majoritairement pour des publics licenciés pour inaptitude où dont l'état de santé s'est détérioré.

Dossiers actifs au 30 septembre	2009	2010
Pays de Gex - Bassin	385	441

Bellegardien - Ht Bugey		
Bresse - Dombes - Val de Saône	671	698
Bugey - Plaine de l'Ain - Côtière	428	430
Total	1484	1569

1-3 Caractéristiques des publics pris en charge

Points d'évolution notables.

- ⇒ Le public masculin est en hausse, il représente 53% des prises en charge contre 50% les années précédentes.
- ⇒ Le public est de plus en plus âgé : 27% des personnes prises en charge ont plus de 50 ans contre 24 % l'année précédente.
- ⇒ Une baisse conséquente des niveaux de formation au moment de la prise en charge puisque 20,4% des personnes accompagnées sont sans qualification contre 13,7% en 2009. Seuls 47% des bénéficiaires ont un niveau V contre 61,7 % sur l'exercice précédent.

1-4 L'accès à la formation

Le taux d'entrée en formation se maintient mais la nature des actions mises en œuvre se modifie :

- ⇒ Une baisse conséquente des entrées en formation qualifiante
- ⇒ Une hausse des actions de redynamisation et de remise à niveau qui passe de 77 à 155.

Ce taux élevé s'explique par la mise en place d'actions collectives de formation aux nouvelles technologies dédiées aux travailleurs handicapés qui ont concernées plus de 50 personnes sur les trois ZTEF au cours du 1er premier semestre 2010.

Une consommation importante des outils de redynamisation et de travail sur le projet professionnel.

Formation 2010	Remises à niveau	Professionnalisant
Pays de Gex - Bassin Bellegardien Ht Bugey	28	7
Bresse - Dombes - Val de Saône	78	40
Bugey - Plaine de l'Ain - Côtière	49	18
Total	155	65

Intitulé	Nombre
AOF	23
Formations courtes agefiph	63
Compétences clés	27

1-5 L'accès à l'emploi

Chiffres des DE du 4ème trimestre 2009 (Données Corinthe)

Analyse par sexe

ZTEF	2008	%	2009	%	évol 08/09
Hommes	399	44,8%	496	48,9%	24,3%
Femmes	492	55,2%	519	51,1%	5,5%
Total	891	100%	1015	100%	13,9%

Sur la ZTEF une hausse de 13,9% de la DEFMTM et un réajustement du poids homme/femme avec une hausse de 24% pour les hommes et 5% pour les femmes.

Analyse par tranche d'âge

ZTEF	2008	%	2009	%	évol 08/09
Moins de 25 ans	40	4,5%	49	4,8%	22,5%
25 à 49 ans	560	62,8%	636	62,7%	13,6%
50 et plus	291	32,7%	330	32,5%	13,4%
Total	891	100%	1015	100%	13,9%

Sur la ZTEF, on constate une hausse de la demande d'emploi handicapés mais moins conséquente que sur l'ensemble du département et pas d'évolution notable au sein des différentes catégories alors que les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont plus impactés sur le reste du département.

1-6 Plan d'Insertion des Travailleurs Handicapés:

En 2009, l'action « Diagnostic/Bilan d'Orientation » portée par l'association ORSAC Insertion et subventionnée par l'Unité Territoriale de l'Ain a été renouvelée.

Dans le cadre de cette action ORSAC Insertion a suivi, sur indication de la MDPH, des personnes souffrant d'un handicap psychique (entretiens individuels, mises en relation avec les partenaires et mises en situations professionnelles).

En 2010, cette action a été financée directement par l'AGEFIPH.

L'UT 01 a, quand à elle, suivi l'action proposée par HANDICAP Emploi qui a créé une nouvelle association pour ce type d'intervention, l'ACEPH (Association conseil pour l'emploi des personnes handicapées) dirigée par la directrice de CAP Emploi.

Parallèlement à ces actions, la DIRECCTE finance une action appelée « Maintien dans l'emploi » portée par le SAMETH et qui concerne les salariés en risque d'inaptitude pour lesquels un reclassement dans l'entreprise est envisageable moyennant aides financières et aménagement de poste. Les interventions du SAMETH aboutissent souvent à une demande de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) actuellement accordée par

les UT. L'instruction de ces demandes sera prochainement transférée à l'AGEFIPH, d'ores et déjà organisme payeur de l'aide.

8-Motifs d'inscription

Demandeurs d'emploi (Cat. A, B, C) par motif d'inscription à fin juin 2010

Motifs d'inscription	ZTEF		Ain		Rhône-Alpes	
	juin 2010	Evolution 2010/2009	juin 2010	Evolution 2010/2009	juin 2010	Evolution 2010/2009
Licenciement économique	5 %	+ 1 %	6 %	+ 1 %	5 %	+ 2 %
Autre licenciement	16 %	- 3 %	16 %	- 7 %	14 %	- 5 %
Démission	3 %	- 7 %	3 %	- 15 %	3 %	- 10 %
Fin de contrat	24 %	- 1 %	20 %	- 0 %	25 %	+ 2 %
Fin de mission d'intérim	12 %	- 26 %	14 %	- 23 %	10 %	- 21 %
Première entrée	2 %	+ 47 %	2 %	+ 29 %	2 %	+ 9 %
Reprise activité après interruption	7 %	+ 23 %	8 %	+ 25 %	7 %	+ 13 %
Fin de Convention de Conversion	1 %	+ 38 %	1 %	+ 30 %	1 %	+ 22 %
Autres cas	29 %	+ 58 %	30 %	+ 52 %	32 %	+ 42 %

Source : Pôle emploi, DIRECCTE Rhône-Alpes - Traitement PRAO

Evolution en nette baisse pour les motifs :

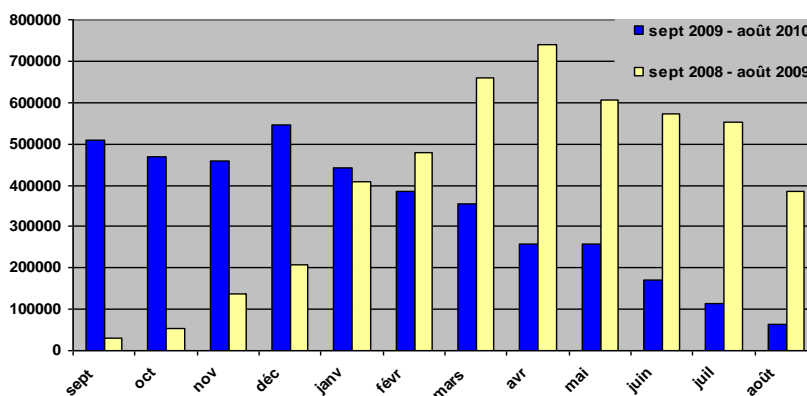
- fin d'intérim : -26% en 2010 (+81% en 2009)

- licenciement économique : +1% en 2010 (+53% en 2009)

9-Chômage partiel

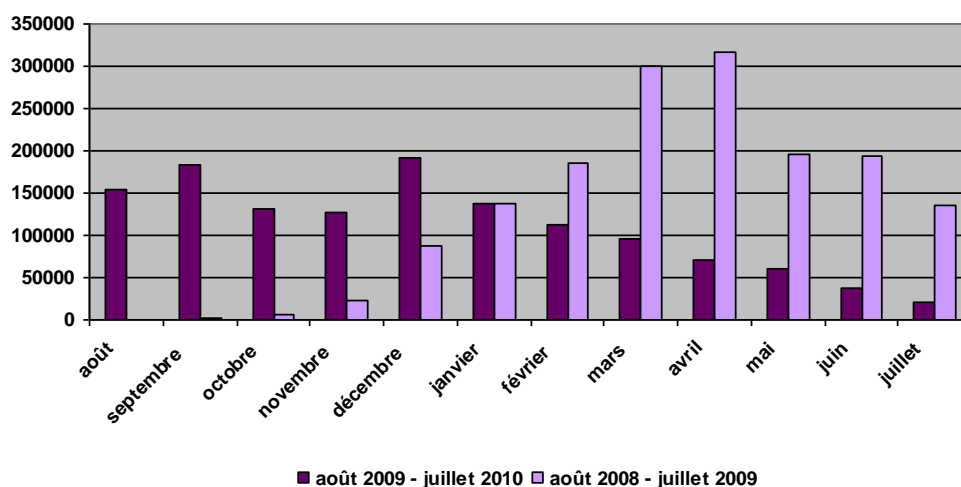
- Entre septembre 2008 et avril 2009 la demande a été multipliée par 7 (passant de moins de 100 000 à plus de 700 000 heures demandées).
- Entre mai 2009 et novembre 2009 on observe une diminution progressive (notons toutefois une légère augmentation en décembre 2009).
- Depuis janvier 2010 la demande est en baisse constante. En août la demande avoisine les 50 000 heures.

9-1 Evolution du nombre d'heures de chômage partiel autorisées dans l'Ain entre 2008 et 2010 :



Apogée en avril 2009 (environ 40% du nombre d'heures autorisées)

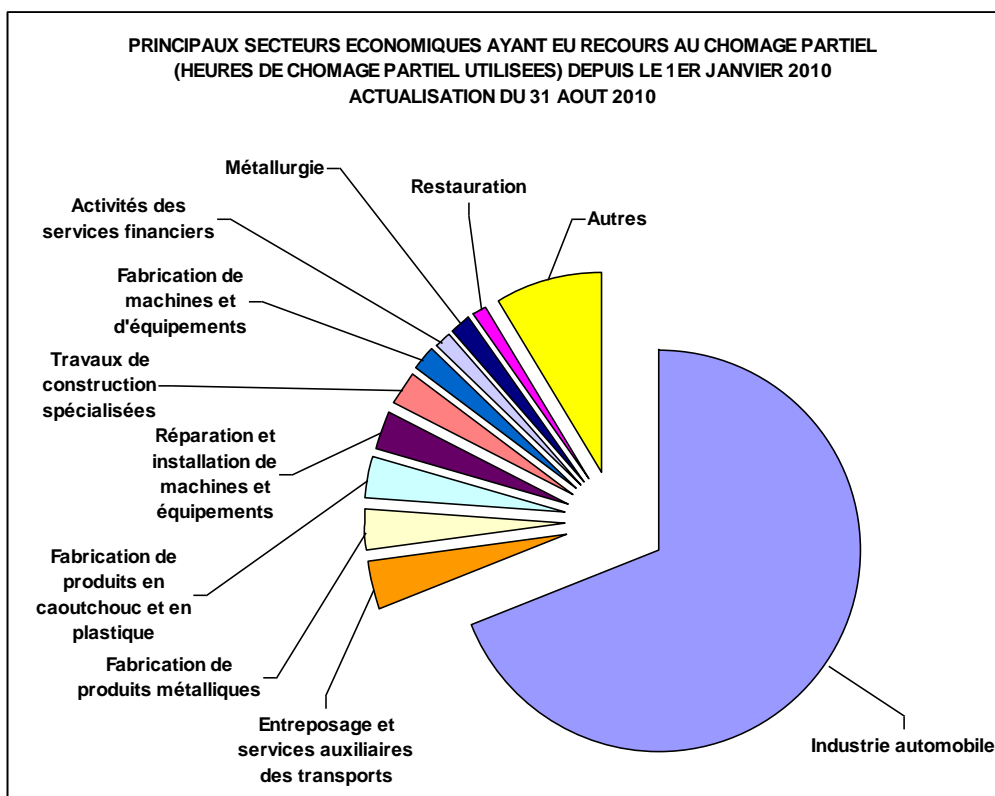
9-2 Evolution du nombre d'heures de chômage partiel utilisées dans l'Ain entre 2008 et 2010 :



- une utilisation qui décroît nettement dès le mois de mai 2009
- avant de stagner jusqu'à décembre 2009,
- et décroître en janvier 2010 et être inférieure à 25 000 heures en juin dernier.

9-3 Principaux secteurs économiques ayant eu recours au chômage partiel depuis janvier 2010

Total : 492 103 H = 3 245 ETP



Les principaux consommateurs sont :

- l'industrie automobile
- l'entreposage et services auxiliaires des transports
- la fabrication de produits métalliques.

10- Licenciements économiques/Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)/ Revitalisation

✓ Licenciements économiques/PSE:

En 2009, le département a enregistré 2885 suppressions d'emploi
Du 1^{er} janvier au 31 août 2010, il y en a eu 1002

Dans notre ZTEF :

- **En 2009** : 13 PSE accompagnés de 837 suppressions d'emplois
(Soit près de 50% des suppressions d'emplois accompagnées d'un PSE).
Les secteurs d'activités principalement concernés ont été l'industrie automobile, l'industrie alimentaire et le bâtiment.
- **Depuis le 1^{er} janvier 2010** : 3 PSE ont été déposés à la DIRECCTE avec à la clé 110 suppressions d'emplois (soit + de 27% des suppressions d'emplois accompagnées d'un PSE) concernant directement la ZTEF.
Les secteurs d'activités principalement concernés sont l'industrie de l'habillement et l'industrie alimentaire.
- La ZTEF est moins touchée par les PSE qu'en 2009

Un PSE est ouvert quand l'entreprise compte au moins 50 salariés et qu'elle envisage de supprimer au moins 10 emplois

✓ **Convention de revitalisation:**

Les entreprises ou établissements de 1000 salariés et plus qui procèdent à des licenciements collectifs affectant par leur ampleur, l'équilibre du ou des bassins d'emploi dans lesquels elles sont implantées, sont tenues de contribuer à la revitalisation du territoire touché (sauf en cas de redressement ou de liquidation judiciaire).

Une convention entre l'Etat et l'entreprise détermine, sur la base de l'impact économique et social des suppressions d'emploi qui accompagne le PSE, les actions qui seront mises en place et le montant de la contribution financière de l'entreprise.

L'impact est apprécié en tenant compte du nombre et des caractéristiques des emplois susceptibles d'être supprimés, du taux de chômage, des caractéristiques socio-économiques du bassin d'emploi, ainsi que des effets des licenciements sur les autres entreprises du bassin notamment en cas de sous-traitance.

Actuellement, sur la ZTEF, trois conventions sont en cours :

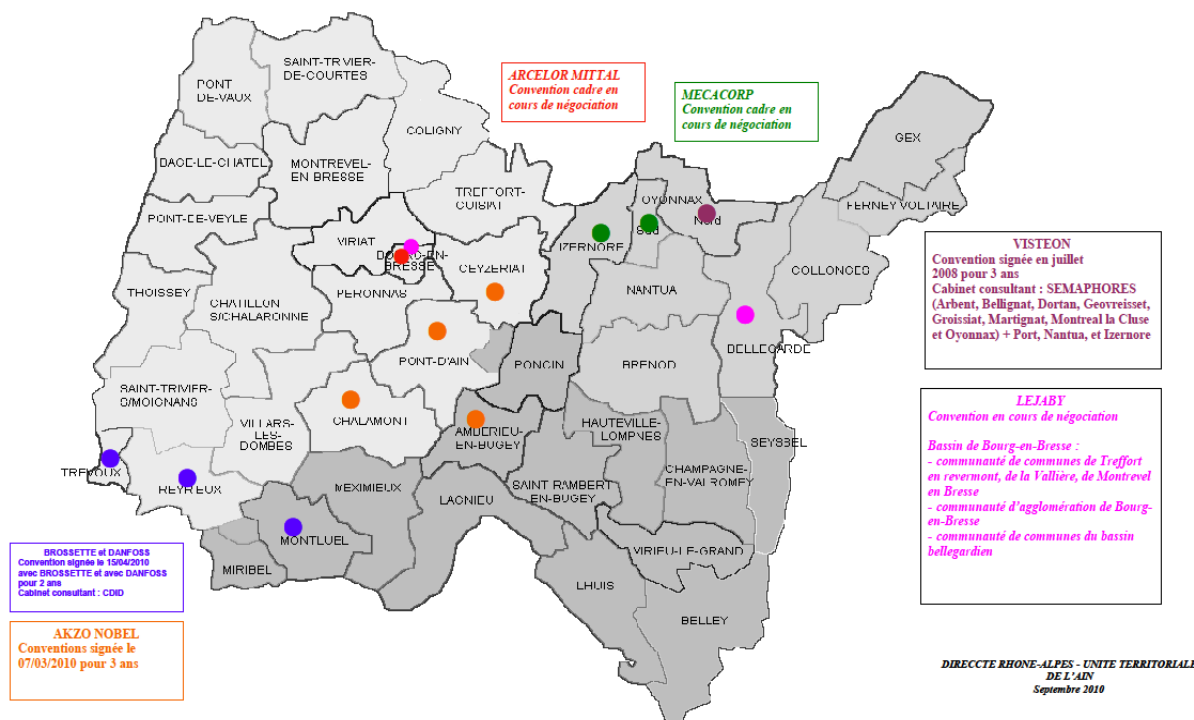
- AKZO NOBEL (Pont d'Ain), pour 50 emplois à créer
- DANFOSS (Reyrieux, Trévoux et Montluel, Miribel) pour 18 emplois à créer
- BROSSETTE (Reyrieux, Trévoux et Montluel, Miribel) pour 36 emplois à créer

Deux conventions sont en cours de négociation :

- ARCELLOR MITTAL (72 emplois à créer sur le bassin de Bourg): une convention - cadre est en cours entre l'entreprise et la DGEFP
- LEJABY (88 emplois à créer sur le bassin de Bourg): en *sommeil* suite à l'annulation du PSE par le TGI de Lyon en octobre dernier

CONVENTIONS DE REVITALISATIONS EN COURS EN 2010

(4 conventions signées, 3 en cours)



Les licenciements économiques sont en diminution.

Il a été enregistré 2885 licenciements économiques contre 1002 licenciements économiques entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2010 (moins de 35% des LME enregistrés en 2009).

Parallèlement on observe que le nombre de ruptures conventionnelles homologuées est en baisse par rapport à 2009 mais reste important :

-1456 ruptures conventionnelles en 2009

-983 entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2010

(67,5% des ruptures conventionnelles enregistrés en 2009)

Le dispositif de rupture conventionnelle homologuée n'est pas censé remplacer la GPEC, le PSE et la procédure de licenciement économique.

Toutefois, devant l'ampleur que leur nombre représente, il est important de le prendre en considération car, tout salarié qui accepte ou demande à conventionner une rupture de son contrat ne retrouve pas forcément un emploi et peut être demandeur d'emploi pendant une durée plus ou moins importante.

11-Données diverses

11-1 Nombre de droits ouverts au titre du RSA Socle et Majoré en Août 2010 :

RSA socle: ce sont les personnes qui ne disposent que du RSA comme unique ressource soit (460 € pour une personne seule).

RSA majoré : se sont les parents isolés (787 € pour un parent seul avec un enfant de - de 3 ans).

	SOCLE	MAJORE	TOTAL	Nombre de Personnes
MDS Bourg	1200	198	1398	1654
MDS Dombes	327	90	417	491
MDS Bresse	340	58	398	463
MDS Côtière-Val de Saône*	509	80	589	695
Département AIN	4828	827	5675	6729

*La MDS occupe notre ZTEF et celle de la ZTEF «Plaine de l'Ain Côtière».

Bien que le RSA soit entré en vigueur le 1^{er} juin 2009, il est important de rappeler qu'en 2009, le département comptait 4094 bénéficiaires du RMI et qu'au 31 août 2010, il compte 4 828 bénéficiaires du RSA socle (statut équivalent au RMI) soit une hausse du nombre de bénéficiaires de près de 18%.

11-2 Nombre de droits ouverts au titre du RSA Activité en août 2010

RSA activité: ce sont les personnes qui ont une activité professionnelle à temps partielle que le RSA complète

Le RSA est le montant forfaitaire maximum déterminé selon la composition du foyer et le nb d'enfant à charge, une personne seule peut percevoir jusqu'à 448 euros.

	RSA Activité Nombre de droits payables
MDS Bourg	2 104
MDS Dombes	663
MDS Bresse	635
MDS Côtière- Val de Saône	873
Département AIN	8 434

11-3 Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation dans l'Ain

	Contrats d'apprentissage	Contrats de professionnalisation
Année civile 2008	2 726	1 078 (dont 929 jeunes)
Année civile 2009	2 637	949 (dont 809 jeunes)
Campagne 2008/2009	2 694	1 024 (dont 886 jeunes)
Campagne 2009/2010	2 862	947(dont 792 jeunes)

→ Le nombre de contrats d'apprentissage est en augmentation sur la campagne 2009/2010. En revanche le nombre de contrats de professionnalisation est en recul.

11-4 Contrat Unique d'Insertion (CUI)

Rappel : le CUI a pour fonction de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Le CIE (contrat initiative emploi) est destiné au secteur privé marchand et le CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) est à destiné au secteur public et associatif type loi 1901 non marchand.

Cette typologie de contrats aidés a été particulièrement utilisée en raison de la crise économique que nous traversons depuis fin 2008.

Les prescripteurs ont eu plus particulièrement recours au CIE.

C'est pour le demandeur d'emploi en difficulté, une chance de trouver une place malgré la forte concurrence créée par le surcroît de demandeurs et la stagnation ou diminution du nombre d'offres.

L'entreprise, quant à elle, perçoit une aide financière en compensation de l'effort fourni pour ce recrutement.

Le CAE connaît un succès plus tardif qui peut s'expliquer par un manque d'information dans le secteur non marchand, une crainte de la lourdeur de la procédure, mais parfois également par la nature des emplois proposés (maisons de retraite....).

Répartitions des CAE en cours en septembre 2010 par secteurs d'activité :

ZTEF	
Education	Collèges 30 %
Nationale	Lycées (<i>dont lycées professionnels</i>) 14 %
Etablissements d'enseignement privés 8,5 %	
Collectivités Territoriales (<i>mairies</i>) 7,5 %	
Structures d'insertion par l'activité économique 12,5 %	
Autres (<i>associations, établissements adaptés, centres de loisir, centres hospitaliers,...</i>) 27,5 %	

Le département de l'Ain, sur un objectif annuel de 717 CIE avait enregistré 774 prescriptions au 02/11/2010, soit un taux de réalisation brut de 107,9%

En ce qui concerne les CAE il a enregistré 2 140 prescriptions au 02/11/2010, soit un taux de réalisation brut de 87,1%

L'Ain est un bon utilisateur de ce dispositif et son enveloppe a été revue à la hausse.

Le Préfet de région a obtenu dernièrement un complément de 2 100 contrats aidés sur une demande de 3 000 en vue de renouveler des contrats d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) et dans les ACI.

Il est important de rappeler que l'enveloppe était passée de 21 000 en 2008 à 27 645 CAE en 2009 soit une hausse de 32%.

En 2010 l'EUR été portée à 27 799 CAE et a été augmentée de 8,15% au 26 octobre dernier avec 29 899 CAE.

Rappels :

Les dispositifs d'aide à l'emploi constituent les moyens dont disposent les instances du service public de l'emploi en région (SPER), dirigées par le préfet de région, pour atteindre les objectifs fixés à la politique de l'emploi.

Le financement des CUI est assuré par l'enveloppe unique régionale (EUR).

Cette enveloppe est répartie par départements sur décision du Comité de l'administration régionale (CAR).

11-5 Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont l'un des principaux instruments de lutte contre les exclusions.

Il s'agit de passerelles et de tremplins vers l'emploi dit « classique » pour les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

L'Insertion par l'Activité Economique s'adresse aux personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles en raison de leur âge, de leur comportement, de leur état de santé ou encore de la précarité de leur situation matérielle.

Il s'agit notamment des bénéficiaires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée (> à 1 an), des jeunes de moins de 26 ans, des personnes prises en charge au titre de l'aide sociale...

Les SIAE sont des associations ou des entreprises qui ont signé une convention avec la DIRECCTE et dont l'activité première est l'insertion socio professionnelle.

Les SIAE peuvent recouvrir différentes formes.

	Nombre de SIAE		Nombre de salariés		Place des effectifs et typologie de structures dans la ZTEF par rapport au département	
	ZTEF	Ain	ZTEF	Ain	% de salariés	% d'ETP*
AI (Associations Intermédiaires)	8	12	446 (soit 72 ETP)	922 (soit 136 ETP)	48	53
ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion)	11	24	398 (soit 79 ETP)	748 (soit 234 ETP)	53	34
EI (Entreprises d'Insertion)	5	7	35 (soit 22 ETP)	60 (soit 36 ETP)	58	62
ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)	1	2	215 (soit 42 ETP)	270 (soit 48 ETP)	80	88
Total	25	45	1094 (soit 214,9 ETP)	2000 (soit 454,47 ETP)		

* ETP : équivalent temps plein

Les sorties de SIAE sur l'année 2009 :

Taux de sorties :	ACI	AI	EI	ETTI
Total de sorties	47%	35%	38%	47%

Sorties en emploi durable (CDI, CDD ou CTT > 6 mois, création d'entreprise)	10% (22%)*	27% (32%)*	14% (31%)*	15% (41%)*
Sorties en emploi de transition (CDD<6 mois, contrats aidés hors SIAE)	6% (14%)*	18% (17%)*	5% (10%)*	35% (16%)*
Sorties positives (sortie vers une autre SIAE, formation qualifiante)	13% (14%)*	16% (11%)*	14% (13%)*	16% (8%)*
Sorties dynamiques (sorties en emploi durable + sorties en emploi de transition + sorties positives)	29% (50%)*	61% (60%)*	33% (54%)*	66% (65%)*

**Objectifs régionaux de sorties pour 2009 dans les SIAE de Rhône-Alpes*

En 2007 le département comptait 43 SIAE dont 19 ACI et 9 EI

Il en compte aujourd'hui 45 dont 25 sur notre ZTEF

On observe le développement des ACI entre 2007 et 2009

Actuellement sur la ZTEF 2 projets de création d'EI dans le secteur des services à la personne et un projet de création d'ACI dont l'activité porterait sur la création de décors sont en cours.

Les activités des SIAE sur notre territoire sont essentiellement : le ménage, le bricolage et le jardinage, l'entretien des espaces verts, le service aux personnes mais aussi le second œuvre du bâtiment, la production et la vente de légumes biologiques, le repassage, ou encore la gestion des déchets et la restauration collective.

Il a été mis en place un dialogue de gestion depuis cette année. Entre janvier et février dernier la DIRECCTE et Pôle Emploi ont rencontré les différentes SIAE afin de faire le point sur le rôle et la place qu'occupe chacune des structures sur le territoire et sur la plus-value apportée au public éloigné de l'emploi classique. L'ensemble des financeurs a été associé dont le Conseil Général, la Ville de Bourg-en-Bresse, Bourg-en-Bresse Agglo et la Région.

Face aux difficultés économiques et conjoncturelles rencontrées par ces structures un travail est en cours afin de :

- mettre en place un outil de veille économique
- proposer des actions de formation aux dirigeants et responsables de structures
- échanger avec les financeurs
- mutualiser les programmes de formation des salariés en insertion
- étudier la corrélation entre l'appui apporté par les structures d'insertion (*ce qu'apportent les structures en savoir être et savoir faire*) et les besoins de main d'œuvre du territoire.

IV. EMPLOI ET FORMATION

1-AOF

Entre sept 2009 et sept 2010, 187 personnes ont intégrées une AOF :

- 73% du public bénéficiaire a moins de 26 ans
- 84% du public bénéficiaire a un niveau de qualification de type IV et V
- 62 % des bénéficiaires sont des femmes

2-Conventions individuelles

Cette mesure à destination du public jeune et adulte est de plus en plus utilisée par les prescripteurs du territoire.

Les moyens alloués sont en constante évolution pour couvrir un besoin de formation très présent sur le territoire.

Entre septembre 2009 et septembre 2010, 40 personnes ont bénéficié de cette mesure :

- 61 % des bénéficiaires sont des hommes

3-VAE

La VAE est une voie d'accès aux diplômes et titres, en reconnaissant les compétences acquises par le travail (*Loi de Modernisation Sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002*).

Elle permet aux personnes qui souhaitent obtenir une qualification d'éviter de réapprendre des savoirs déjà assimilés.

La VAE s'adresse à toute personne, quel que soit son statut, dans le cadre d'une démarche individuelle.

- **Les salarié(e)s** : en CDI, CDD, intérimaires....
- **Les non salarié(e)s** : professions libérales, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...
- **Les agents publics** titulaires ou non
- **Les demandeurs d'emploi** indemnisé(e)s ou non
- **Les bénévoles** ayant une expérience associative ou syndicale

Des actions de promotion et d'accompagnement à la VAE ont été mises en place et/ou financées par la DIRECCTE.

En 2009 :

- des actions d'accompagnement de personnes ne bénéficiant pas de financement de droit commun (*notamment des salariés*),
- des actions d'accompagnement renforcé (financement de l'accompagnement de structures d'insertion afin que les salariés en insertion puissent être accompagnés dans leur démarche)
- des actions de sensibilisation auprès des SIAE, des Missions Locales Jeunes et des cellules de reclassement ont été mises en oeuvre dans le cadre du DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis de l'Education Nationale)

En 2010 :

- les actions d'accompagnement de personnes ne bénéficiant pas de financement de droit commun ont été renouvelées
- une action de sensibilisation collective auprès des agents de Pôle Emploi a été mise en oeuvre dans le cadre du DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis de l'Education Nationale)

A noter :

Une action de promotion du dispositif « compétences clés » est à envisager car les statistiques fournies par le PRAO ont mis en évidence qu'un certain nombre de candidats à la VAE peinent à remplir leur dossier de VAE ainsi que leur dossier de recevabilité faute d'une aisance suffisante à l'écrit et de notions en informatique.

Accompagnements réalisés par les PRIC (Point Relais Info Conseil) sur notre ZTEF (source CIBC Bourg-en-Bresse) :

	Année 2009
Nbre réunions d'informations organisées	39
Nbre total de personnes reçues	250
Nbre de conseils réalisés en individuel	137

Sur les 137 personnes reçues en individuel, 49 hommes et 72 femmes (**121 au total**) ont entamés une démarche VAE.